

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Europe
et des affaires étrangères

Arrêté du 9 novembre 2020 conférant la médaille d'honneur des affaires étrangères

NOR : EAEA2014691A

Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères

Vu le décret n° 2010-1025 du 30 août 2010 relatif à la médaille d'honneur des affaires étrangères ;

Vu l'arrêté du 15 octobre 2019 fixant le contingent de la médaille d'honneur des affaires étrangères pour l'année 2020 ;

Arrête :

Article 1^{er}

La médaille d'honneur des affaires étrangères est décernée aux personnes dont le nom suit :

Echelon bronze

- M. Arnulfo CASTILLO
- Mme Joëlle CHARRIER
- M. LIU Ying
- M. Omari MBWATA
- Mme Maria Alice OTO ALVES AFONSO
- Mme Elisabeth POPOVSKI
- M. Hervé RENAUD
- Mme Rhazala SAYAH
- Mme Escolastica VILLANUEVA
- Mme Adélaïde VINAGRE
- M. Andreas VLACHOS
- M. XU Yanming

Article 2

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel du ministère des affaires étrangères* et au *Bulletin officiel des décorations, médailles et récompenses*.

Fait le 9 novembre 2020

Jean-Yves LE DRIAN